

POLITIQUE D'ADMISSION

Dernière révision: Octobre 2023

Document élaborée par Patrick Mullen et Johanne Vézina responsables de la coordination du PEI.

Révisé et entériné annuellement par l'équipe-école ainsi que par l'équipe de direction de l'école.



Table des matières

MISSION ET VISION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	1
ÉNONCÉ DE POLITIQUE	1
LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES	4
LIENS ENTRE LA POLITIQUE D'ADMISSION ET LA POLITIQUE D'ÉDUCATION INCLUSIVE	4
LIENS ENTRE LA POLITIQUE D'ADMISSION ET LA POLITIQUE LINGUISTIQUE.....	4
MÉDIAGRAPHIE.....	5
ANNEXE 1.....	6
ANNEXE 2.....	7



Mission et vision de l'établissement

Mission : La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Vision : Développer et valoriser la réussite à travers l'engagement.

Valeurs : Engagement, Humanité et Épanouissement

Notre vision repose sur l'importance de développer une culture de la réussite où le développement d'aspirations scolaires et l'engagement sont au centre de nos préoccupations et ce, dans une dynamique où la valorisation et le respect seront en évidence. De cette façon, l'élève pourra s'épanouir et développer son empathie et en bout de ligne son humanité. De plus, en respect de la déclaration de la mission de l'IB (PEI), nous considérons essentiel de développer chez nos jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité internationale nécessaire afin de bâtir un monde meilleur.

Notre établissement vise la réussite de l'ensemble des élèves à travers leur engagement. En lien avec les valeurs établies dans le cadre du projet éducatif, l'établissement souhaite que les élèves puissent s'épanouir dans un milieu où règne le respect.

En plus de la réussite pédagogique, l'établissement prône les valeurs d'ouverture et de persévérance pour permettre à chaque individu de développer ses compétences non-disciplinaires. Ces compétences sont primordiales pour la communauté scolaire du PEI de sorte que le programme puisse rayonner dans l'ensemble de la communauté scolaire de MET.

Énoncé et but de la politique d'admission

La politique d'admission de l'école secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge est fondée sur la mission et la vision de l'établissement mentionné ci-haut. Elle est en accord avec les valeurs du projet éducatif qui sont : Engagement, humanité et épanouissement.

D'autre part, le « Baccalauréat international a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaire pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel. »¹

1 BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, (En ligne), <https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/?lang=fr>, pages consultées le 29 septembre 2023.



L'école Mgr-Euclide-Théberge est un établissement d'enseignement public qui accueille environ 1400 élèves de 1^{re} à 5^e secondaire. Notre clientèle est répartie d'année en année, approximativement en 56 groupes dont 35 groupes se retrouvent au secteur régulier, 10 groupes au secteur PEI et 11 groupes en adaptation scolaire.

Notre établissement est situé dans un secteur en croissance démographique et fait partie de la MRC de Rouville. Il dessert les élèves de la ville de Marieville, de Sainte-Angèle-de-Monnoir, de Richelieu, de Saint-Mathias-sur-Richelieu et de Mont-Saint-Grégoire. L'établissement dessert aussi les villes hors secteur de Rougemont, Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford, Ange-Gardien, Sainte-Brigide, pour les élèves inscrits au programme PEI.

Selon le MEQ, l'indice ISME de notre école se situe à 4 sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le plus défavorisé. Il a été établi à partir du niveau de scolarité de la mère et de l'inactivité économique des parents. ²

Les élèves qui souhaitent être admis au programme PEI doivent répondre aux conditions suivantes :

- ✓ Habiter sur un des territoires ci-haut mentionné ;
- ✓ Être inscrit en 6^e année de l'enseignement primaire ;
- ✓ Être engagé dans ses apprentissages ;
- ✓ Vouloir s'engager dans des actions de service communautaire ;
- ✓ Souhaiter développer sa sensibilité internationale ainsi qu'une ouverture sur le monde.

Le processus d'admission pour la première année au PEI a lieu à l'automne. Il se déroule en plusieurs phases.

Dès le début du mois de septembre, un document d'information est envoyé aux écoles primaires du bassin scolaire de l'école MET, ainsi qu'à chacun des parents d'élèves. Les parents ont jusqu'à la mi-septembre pour retourner la fiche d'information pour confirmer la présence de l'élève à la séance d'admission ultérieure. (Annexes 1 et 2)

La politique d'inclusion est respectée dans la mesure où l'offre est adressée à tous les élèves de toutes les écoles du bassin scolaire.

À la fin septembre, une soirée portes ouvertes est organisée pour que les parents puissent visiter nos installations et rencontrer les responsables de la coordination du programme, les enseignants ainsi que quelques élèves déjà admis au PEI.

2 BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, (En ligne), <https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/?lang=fr>, pages consultées le 29 septembre 2023.



Par la suite, les élèves sont convoqués à la séance d'admission lors d'une journée pédagogique. Cette séance se déroule à l'école en matinée. Les élèves sont consultés sur des thèmes particuliers en lien avec les valeurs véhiculées par le programme d'éducation intermédiaire (mises en situation) . Certaines mises en situation sont réalisées en équipes afin de pouvoir observer la manifestation des aptitudes de la communauté de l'apprentissage de l'IB des élèves. La communauté scolaire est mise à contribution lors de cette séance d'admission (professionnels, enseignants, élèves).

Les données des candidats sont recueillies et traitées pour effectuer la sélection. L'analyse des candidatures reçues se fait à partir des résultats finaux du bulletin de 5^e année ainsi que des résultats des mises en situation de la séance d'admission. Un pourcentage de la note finale est issu des résultats du bulletin de 5^e année et l'autre pourcentage de la note est issue de la séance d'admission.

L'équipe de coordination sélectionne les élèves, 56 au total pour 2 groupes à chaque année. Les parents sont avisés à la mi-octobre de la décision.

Certains élèves sont placés sur une liste d'attente, et les parents en sont informés. Si des places se libèrent, les élèves sont contactés par ordre de priorité en fonction du classement obtenu lors de l'analyse des dossiers.

Au printemps, les élèves ayant été admis au PEI reçoivent une communication les invitant à compléter leur inscription et leur choix de cours sur la plateforme Mozaïk-Portail de MET.

À la mi-août, les parents des élèves choisis reçoivent, par courriel, toute l'information en lien avec la rentrée scolaire.

Afin de poursuivre dans le PEI, l'élève doit voir ses résultats scolaires respecter une moyenne générale de 70%. Aucun échec au sommaire n'est accepté et ce pour chacune des matières. Un élève qui vit un échec à la fin de l'année doit quitter le programme. Toutefois, il a la possibilité de reprendre le cours échoué en cours d'été, s'il est disponible. Chaque cas d'élève est analysé de manière confidentielle et si un élève démontre qu'il a eu un échec pour une raison particulière, par exemple pour une raison médicale, il pourra poursuivre son parcours au sein du programme.

Les élèves en réussite sont promus au niveau supérieur.

Exceptionnellement, si une place disponible pour accéder au PEI à partir de la 2^e ou 3^e année du secondaire s'offre, les dossiers académique et comportemental seront analysés. Cependant, aucun élève n'est admis au programme en 4^e année s'il n'a pas effectué au moins sa 3^e année au PEI



Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'admission et la politique d'éducation inclusive

La politique d'éducation inclusive de notre établissement s'avère une base sur laquelle toute la communauté scolaire peut s'appuyer, au besoin, afin de bien connaître le milieu et favoriser ainsi une concertation éclairée et ciblée en regard des différents enjeux qui concernent la façon d'accueillir tous les élèves.

Suivant cette prémisse, la séance d'admission pour notre programme PEI est offerte à tous les élèves de toutes les écoles primaires du bassin desservi par notre centre de service. Chaque famille a donc l'opportunité de participer à la séance d'admission. Il n'y a pas de limite en ce qui a trait au nombre de participant.

Chaque année des élèves ayant des besoins particuliers, des élèves handicapés ou rencontrant des difficultés d'apprentissages sont acceptés au programme. Les seuls critères d'admission sont ceux mentionnés précédemment.

Liens entre la politique d'admission et la politique linguistique

La politique linguistique de notre établissement est en lien avec notre politique d'admission. Cette politique est donc incluse lors de la séance d'admission via la compréhension des textes et l'écriture des réponses. Bien que les questions soient formulées en français, il est possible pour l'élève de répondre dans sa langue maternelle pour représenter le plus fidèlement possible sa pensée.

Toutefois, l'élève devra être en mesure de respecter les conditions de promotion. Les trois langues enseignées dans l'établissement sont le français, l'anglais et l'espagnol.



Médiagraphie

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL, Le programme d'éducation intermédiaire : des principes à la pratique, (En ligne), <https://resources.ibo.org/myp/resource/11162-32896/?lang=fr>, pages consultées le 29 septembre 2023.

ÉCOLE SECONDAIRE Mgr-Euclide-Théberge, Projet éducatif Mgr-Euclide-Théberge 2023-2027, version du 16 octobre 2023, 16 pages, pages consultées le 30 octobre 2023

Annexe 1

Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADMISSION
Programme d'Éducation Intermédiaire (PEI)



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Nom de l'élève : _____

Adresse (maison) : _____

Noms des parents

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse(s) courriel parent(s):

#1 _____

#2 _____

Nom de l'école primaire de votre enfant:

Enseignant(e) de 5^e année : _____

Enseignant(e) de 6^e année : _____

Tous les renseignements sont demandés dans le but de vous rejoindre le plus facilement possible.

École Mgr-Euclide-
Théberge

677, rue Desjardins
Marieville (Québec) J3M 1R1
Téléphone : 450 460-4491
Télécopieur : 450 460-2693
www.csdhr.qc.ca/ecole/monseigneur-euclide-theberge

Annexe 2



Marieville, le xx août 20xx

Objet : Inscription au programme d'Éducation Intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International.

Bonjour,

Les élèves désirant s'inscrire au Programme d'Éducation Intermédiaire pour l'année 20xx-20xx devront soumettre leur candidature en respectant les deux étapes suivantes :

Étape 1 : Le bulletin de 5e année du primaire, ainsi que le formulaire de demande d'admission devront être acheminé à l'école MET avant vendredi le xx septembre 20xx à l'adresse suivante : patrick.mullen@cssdhr.gouv.qc.ca.

Un courriel vous sera envoyé pour confirmer la réception des documents. Ce courriel servira de confirmation d'inscription à la séance d'admission

Étape 2 : Séance d'admission à l'école MET le xx septembre 20xx de 9h00 à 11h30 pour les élèves intéressés. L'accueil se fera dès 8h30. Cette séance d'admission sera composée de mises en situation, de questions d'ordre général, ainsi que de réflexions sur les valeurs humaines. (AUCUNE PRÉPARATION N'EST NÉCESSAIRE). L'élève devra avoir en sa possession son étui à crayon.

En résumé :

Voici ce que vous devez fournir pour pouvoir participer à la séance d'admission du xx septembre 20xx.

- Un bulletin de 5e année du primaire
- Le formulaire de demande d'admission (ci-joint)

Le tout par courriel à l'adresse suivante : patrick.mullen@cssdhr.gouv.qc.ca OU

Directement à l'école pour déposer vos documents au 677 Desjardins à l'attention de Patrick Mullen.

AVANT LA DATE LIMITE DU VENDREDI xx SEPTEMBRE 20xx

Une soirée portes ouvertes aura lieu pour tous les élèves du primaire le xx septembre. Nous serons présents en compagnie d'élèves du PEI pour répondre à vos questions.

Pour toute autre information ou question, veuillez communiquer avec M. Patrick Mullen à l'adresse courriel suivante patrick.mullen@cssdhr.gouv.qc.ca

École Mgr-Euclide-
Théberge

677, rue Desjardins
Marieville (Québec) J3M 1R1
Téléphone : 450 460-4491
Télécopieur : 450 460-2693
www.cssdhr.qc.ca/ecole/monseigneur-euclide-theberge